



PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE

APPEL A CANDIDATURES

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA CONCEPTION D'UN PROGRAMME D'ACCELERATION DESTINE A APPUYER LES STARTUPS ET LES PME DES SECTEURS AGRIBUSINESS, TOURISME ET DIGITAL

Crédit IDA 69290

AMI N° C-383-PIC3/2025

Date de lancement : 31 janvier 2025

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultance en objet.
2. Les objectifs de cette mission sont de concevoir un programme d'accélération pour des startups / PME dans les trois secteurs (Agribusiness, Tourisme, Digital) afin de (i) fournir des appuis techniques répondant aux besoins des entreprises ayant des ambitions de croissance et d'internationalisation, dans les secteurs Tourisme, Agribusiness et Digital ; (ii) soutenir la préparation des entreprises à l'investissement et l'expansion des affaires ; (iii) faciliter l'accès au financement en établissant un mécanisme de financement adapté à leur phase de croissance et conforme aux meilleures pratiques du marché.
3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg.
4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de recrutement de Consultant Individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », 5ème édition (Septembre 2023) et ses mises à jour. Les trois (03) candidats jugés pertinents, après évaluation des dossiers, seront invités pour un entretien.
5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Le consultant recherché doit répondre aux qualifications suivantes :
 - Être titulaire d'un diplôme universitaire de Master en Entrepreneurat, Management, gestion de projet, en développement économique ou tout autre domaine apparenté ;
 - Être basé(e) à Madagascar ou avoir une expérience probante à Madagascar si consultant basé à l'international ;
 - Connaître et comprendre le contexte entrepreneurial à Madagascar ;

- Au minimum 10 années d'expérience professionnelles dont 05 ans dans le domaine de l'accompagnement des start-ups et PME ;
- Disposer d'expérience avérée et réussie dans la conception des programmes d'accélération – *réussie signifie que le programme d'accélération a été mis en œuvre et les objectifs définis dans le programme ont été atteints avec des impacts concrets* ;
- Disposer d'expérience avérée dans l'établissement de contrat de performance, dans les mécanismes de financement des PME ; et dans la mise en place d'un modèle d'entreprise évolutif, ayant généré des revenus et ayant démontré l'adéquation entre les produits et marchés ;
- Avoir de l'expérience dans la rédaction de manuel de procédure ;
- Maîtriser la langue française et anglaise à l'écrit et à l'orale ;

Les qualifications suivantes sont considérées comme atouts :

- Expérience avérée dans les secteurs appuyés par le PIC : Tourisme, Agribusiness, Digital
 - Expérience dans la mise en œuvre des projets des bailleurs de fonds, tels que la Banque mondiale, l'Union Européenne, les Nations Unies, etc.
 - Expérience dans la conception et la mise en œuvre d'un programme similaire dans d'autres pays d'Afrique
7. Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leur dossier de candidature, sous format PDF, composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée de diplôme le plus élevé ainsi que les attestations de travail au plus tard le **14 février 2025** à minuit à l'adresse : procurement@pic.mg.
 8. L'objet du mail d'envoi doit porter **obligatoirement** la mention suivante « AMI N°C-383-PIC3-2025 – CONCEPTION PROGRAMME ACCELERATION STARTUPS ».

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

Antananarivo le 31 janvier 2025
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance